

JDD

21 janvier 2010

Le nouveau prêt à taux zéro en Picardie: Données générales



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

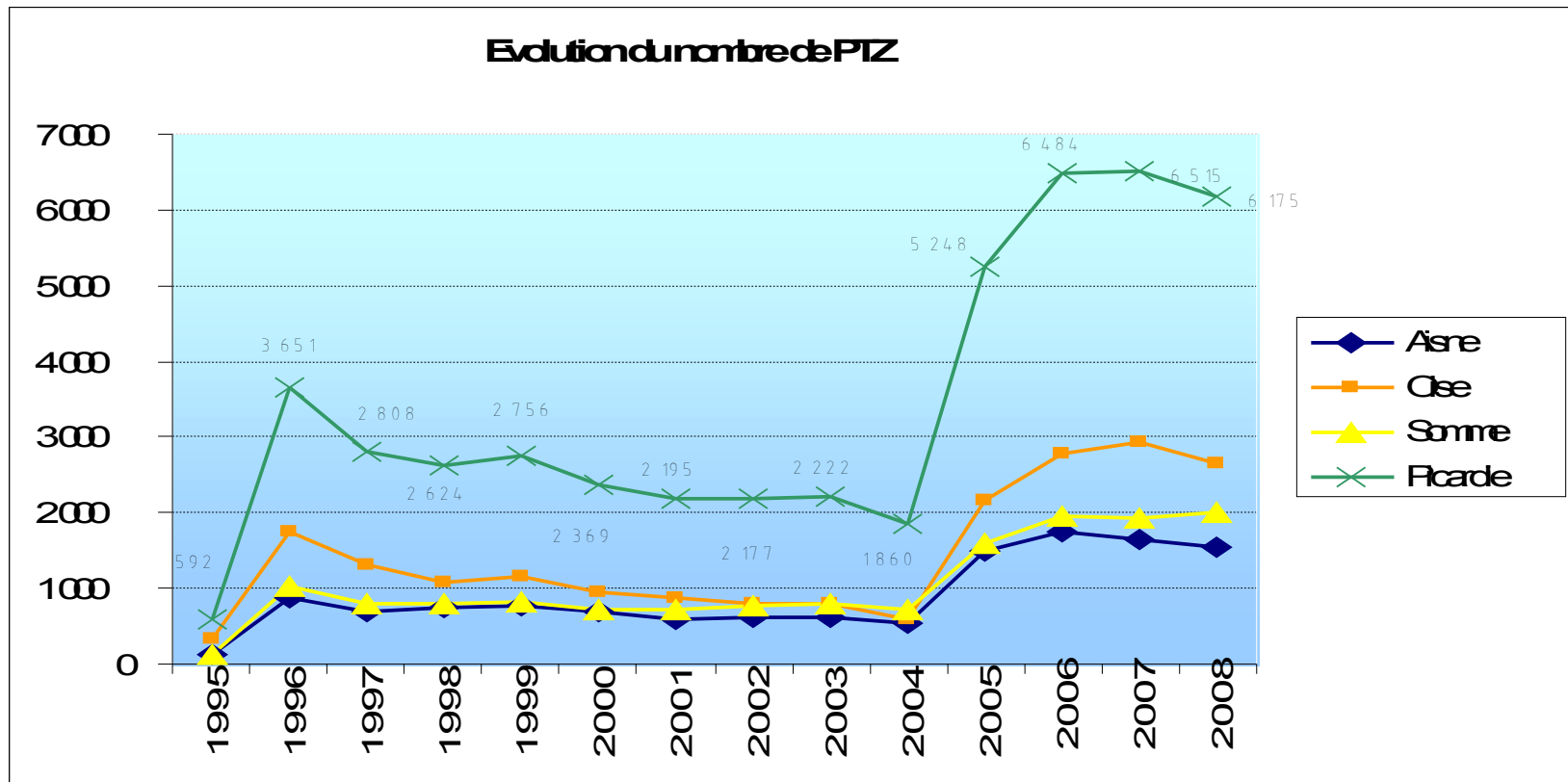
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

Données générales

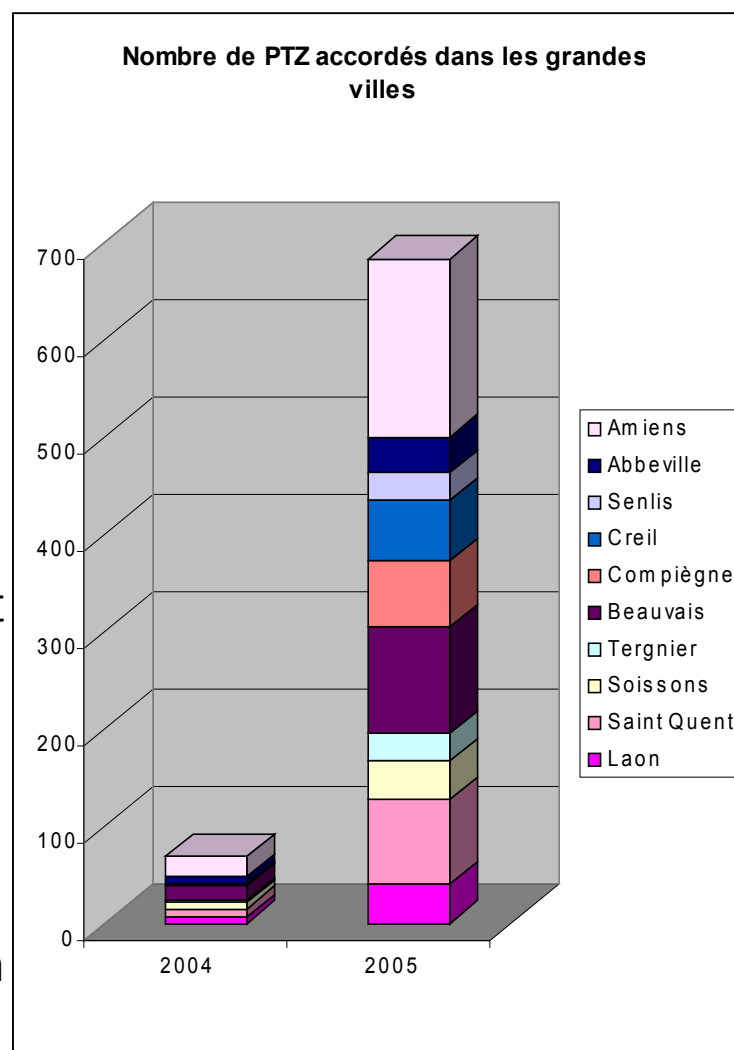
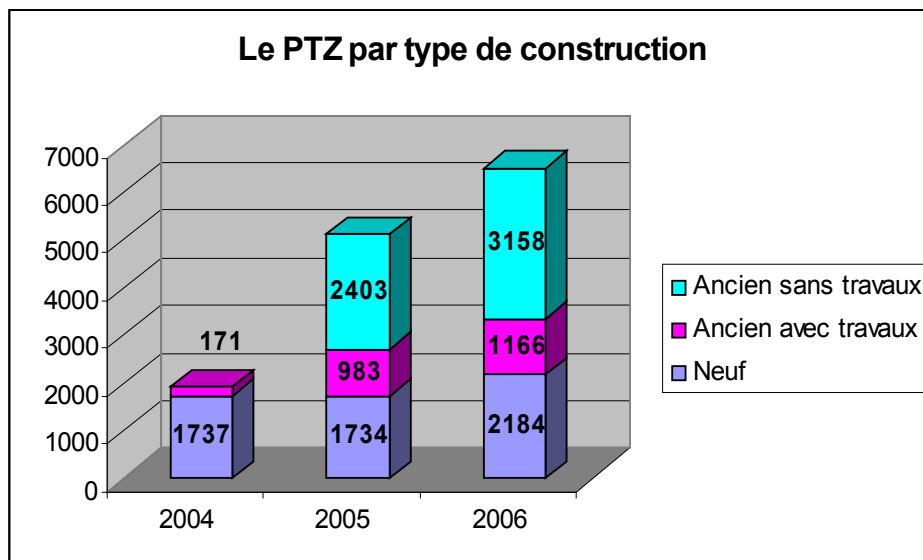
- ♦ Principe du PTZ: prêt sans intérêt permettant aux personnes n'étant pas propriétaires de leur résidence principale de l'acquérir.
- ♦ Réforme du PTZ en 2005 qui introduit:
 - L'extension du dispositif à l'acquisition de logement ancien sans travaux,
 - Le relèvement des barèmes de ressources pour les ménages de 3 personnes et plus,
 - La réévaluation du montant maximum du PTZ,
 - La réévaluation du montant maximum pour l'opération totale dans le neuf et la fixation d'un montant pour l'ancien.

Quelques chiffres régionaux



- **47 676 prêts attribués** en Picardie depuis la création du dispositif en 1995
- **En 2008, 4 315 prêts supplémentaires accordés**, soit une multiplication par 2,7 du nombre de bénéficiaires annuel suite à la rénovation du dispositif.
- Département le plus consommateur: l'Oise, suivi par la Somme et l'Aisne.

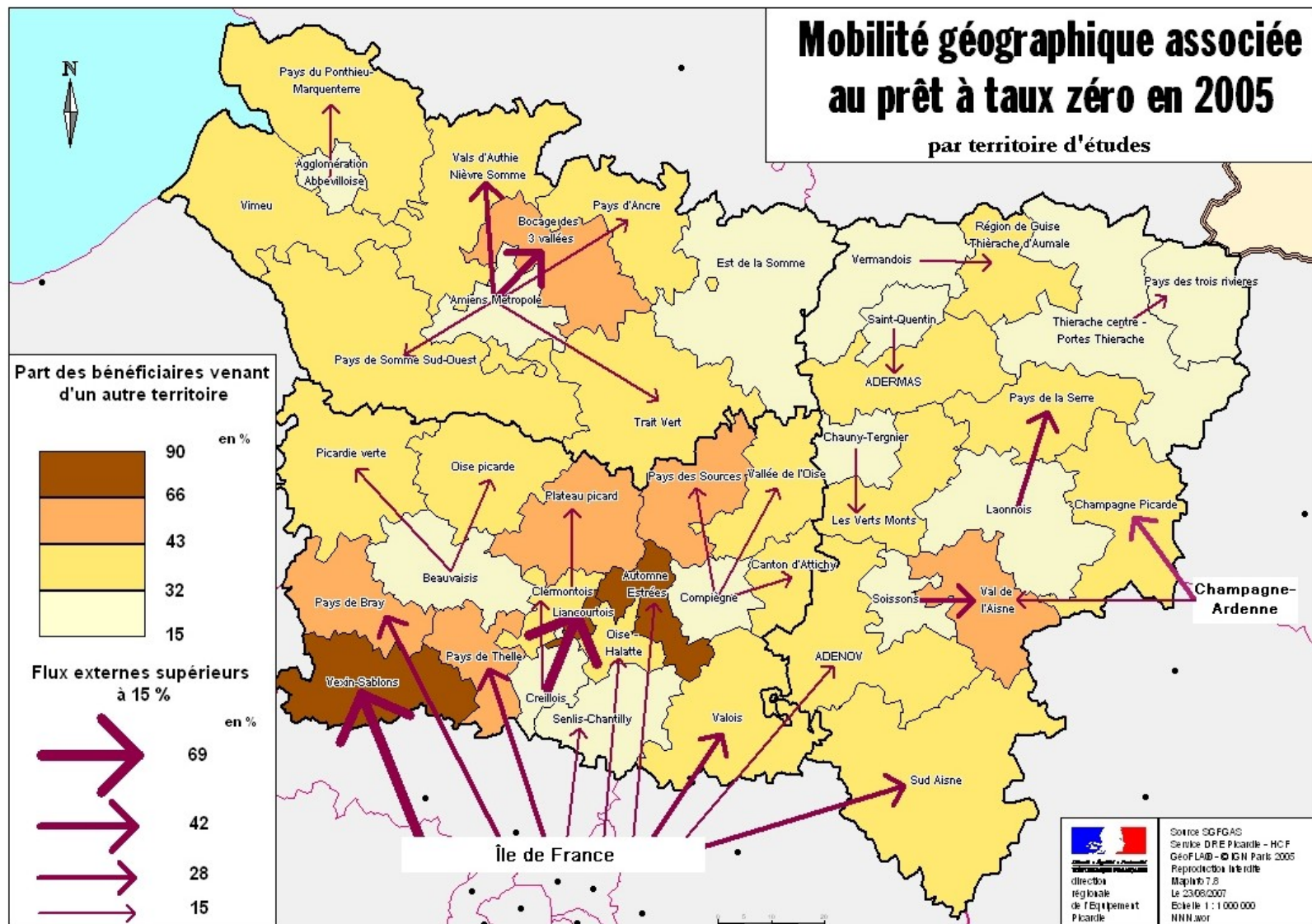
Nature des opérations



- Hausse du nombre d'opérations d'achat de logements anciens sans travaux:
 - la part du neuf passe de 91% à 29%,
 - baisse du **coût moyen total** des logement acquis.
- **Montant moyen d'une opération financée en NPTZ: 124 000€ en Picardie**
- **Taux d'apport personnel des bénéficiaires en Picardie: 8%, soit environ 9 500€**

Localisation des opérations

- Fuite vers les périphéries et étalement rural en majorité



Profil des bénéficiaires

- ♦ Moyenne d'âge des bénéficiaires picards d'un NPTZ: 32 ans (39 ans en France)
- ♦ Principaux bénéficiaires: les ouvriers (34%), les employés (31%), les professions intermédiaires (22%)
- ♦ Principaux bénéficiaires: les ménages modestes (91% ont des revenus inférieurs au revenu annuel moyen des propriétaires occupants)
- ♦ Distance moyenne parcourue entre le lieu de résidence initial et le logement acheté au moyen d'un PTZ: 10 kilomètres
 - 15 km pour les ménages quittant un pôle urbain pour un achat en zone rurale
 - 50 km pour les ménages originaire d'Ile de France qui achètent en Picardie